Image not found or type unknown

Assignation loyer impayé

Par **naelle15**, le **26/04/2016** à **12:58**

bonjour,

en mai 2002 j'ai signé un bail avec mon ex chez alliade, ancien axiade .
Suite a des impayés, le loca pass a payé des loyers : 1875€ decembre 2002, 986€ aout 2003 et 1295€ janvier 2005. j'ai quitté le logement en aout 2003.
en 2004, il avait demandé échéancier de 30€ par mois, certainement non respecté ; idem en 2006 pour 50€ par mois.
meme si je n'étais plus dans le logement, il semblerait que je reste solidaire sur la garantie loca pass , étant co signataire. Je pensais qu'en quittant le logement c'était suffisant !
mon ex a quitté ce logement en 2012. je reçois assignation pour 7000€ avec rdv tribunal le 19 mai.
Ok pour faire 50/50 avec lui pour 2002 et 2003 mais comment ne pas prendre en charge 2005 et surtout faire valoir ça au juge.
Je suis mariée depuis 2009 avec 2 enfants a charge, mon mari travaille 1500€ et moi je touche les assédics 850€. Nos deux revenus seront ils associés ou les miens seulement ?
que faire pour me défendre?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés